



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 24° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : Juillet, août et septembre 2023

Nom du fournisseur	Montant du contrat (\$)	Description du contrat	Date
Médias Transcontinental S.E.N.C.	2 180.00	Placement publicitaire dans la revue CONSTRUCTO 2023	2023-07-19
CPS Média inc.	2 443.50	Placement publicitaire dans la revue Magazine Construire - été 2023	2023-07-19
CPS Média inc.	3 750.00	Placement publicitaire dans la revue Construire juillet-août 2023	2023-07-24
Association des ingénieurs municipaux du Québec [A.I.M.Q.]	850.00	Placement publicitaire dans la revue Génial - été 2023	2023-07-19
Merlicom inc.	1 540.00	Placement publicitaire - Carrefour municipal de l'Union des municipalités du Québec	2023-08-25

Informations complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant le présent trimestre.